

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2007**

Délibération
n° 2007.05.145

Constitution des
commissions
thématiques -
modification de la
délibération n° 126
du 3 mai 2001

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur le Président

CONSTITUTION DES COMMISSIONS THEMATIQUES - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 126 DU 3 MAI 2001

Par délibération n° 126 du 3 mai 2001, vous avez déterminé le nombre de commissions thématiques et désigné les délégués appelés à y siéger.

Vous avez également associé aux 6 commissions créées, plusieurs thématiques techniques.

Dans le cadre du prochain renouvellement de la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du service de transport public, il convient de redéfinir certaines missions confiées à la commission développement solidaire, dans la mesure où plusieurs membres du conseil d'administration de la STGA, société délégataire, et notamment son président, siègent au sein de cette commission.

Ainsi, je vous propose que la thématique « transports en commun » associée à la commission développement solidaire soit désormais rattachée à la commission finances/programmation.

Vu l'avis favorable du bureau du 6 avril 2007,

Je vous propose :

DE MODIFIER la délibération n° 126 du 3 mai 2001 en associant la thématique « transports en commun » à la commission finances/programmation.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 mai 2007

Affiché le :

31 mai 2007